

Michelin adapte l'organisation de ses activités à Clermont-Ferrand

Michelin annonce aujourd'hui une série de décisions pour adapter ses activités industrielles et tertiaires à Clermont-Ferrand, avec pour objectif d'y renforcer les fonctions de centre de décision du Groupe, les activités de recherche-développement et les productions de haute technologie.

Fermeture de l'atelier de rechapage Poids Lourd du site de La Combaude d'ici fin 2017, sans départ contraint

Michelin a pris la décision de fermer l'atelier de rechapage Poids Lourd de son site de La Combaude, sans départ contraint, d'ici fin 2017. Les 330 salariés de l'atelier, dont les 266 opérateurs de production, bénéficieront d'un plan de reclassement interne dans les autres sites industriels clermontois. Le dispositif prévoit que chacun des salariés concernés se verra proposer plusieurs postes comparables dans un des sites de Michelin de Clermont-Ferrand. Les forts besoins de recrutement des autres usines clermontoises, qui doivent embaucher 400 opérateurs de production au cours des trois prochaines années, faciliteront les mouvements de reclassement interne. En complément, des mesures de préretraite volontaire seront proposées pour les salariés en fin de carrière de cette activité.

La crise du rechapage a conduit à une situation de surcapacités structurelles de production de pneus rechapés en Europe et contraint Michelin à rationaliser son dispositif industriel en concentrant ses activités de rechapage dans un nombre plus limité de sites. Pour rappel, le marché européen du rechapage a connu une baisse de 25 % en volume entre 2007 et 2015.

90 millions d'euros de nouveaux investissements d'ici 2020 à Clermont-Ferrand pour accélérer la transformation des sites clermontois en pôles industriels et technologiques d'excellence

Dans le cadre de la stratégie de compétitivité industrielle engagée en France depuis 2013, Michelin souhaite consolider le positionnement de ses sites clermontois sur des activités à fort contenu technologique et à forte valeur ajoutée, en exploitant notamment les synergies avec son centre mondial de recherche et développement de Ladoux, près de Clermont-Ferrand. Dans cette perspective, Michelin engage un nouveau programme d'investissement de 90 millions d'euros destiné à financer des équipements et des procédés de pointe dans ses sites de Cataroux, de La Combaude et des Gravanches.

- **Le site de La Combaude** sera spécialisé dans sa fonction de soutien au développement de nouveaux produits. Ses missions d'innovation industrielle et technique seront renforcées, notamment en ce qui concerne la conception de moules de cuisson ou de renforts textiles de haute technologie et la mise au point d'outillages spécifiques pour les procédés de fabrication. Il continuera par ailleurs à opérer ses activités logistiques.

- **Le site de Cataroux** bénéficiera d'importants investissements pour financer de nouveaux procédés de production destinés à développer la fabrication des pneus de compétition et de leurs composants, mais aussi pour renforcer ses missions de soutien industriel aux activités de recherche et développement.

- **Le site des Gravanches**, qui fabrique des pneus Tourisme-Camionnette très haute performance via des procédés les plus innovants, bénéficiera d'investissements pour continuer à accroître la haute technicité de ses produits.

Réorganisation de l'Ingénierie d'ici fin 2018, sans départ contraint

L'Ingénierie du Groupe Michelin emploie 2400 salariés dans le monde, 1100 salariés en France, dont 970 à Clermont-Ferrand. Au terme d'une étude menée depuis plusieurs mois, Michelin réorganise son ingénierie en créant une entité Manufacturing Engineering (ME), dont la direction mondiale sera implantée sur le site des Carmes à Clermont-Ferrand.

Cette nouvelle organisation vise à améliorer le développement et le déploiement des procédés industriels du Groupe. Les équipes localisées à Clermont-Ferrand seront amenées à se concentrer sur la direction mondiale de l'activité, la coordination des évolutions de procédés et le développement des projets les plus innovants, en lien avec le centre mondial de technologie de Ladoux.

Cette réorganisation entraînera, d'ici fin 2018, 164 suppressions de postes, tous basés à Clermont-Ferrand, sans départ contraint. Un plan de mobilité interne volontaire sera proposé à tous les salariés de l'ingénierie impliqués dans le périmètre du projet à Clermont Ferrand, en majorité des cadres. Les salariés qui choisiront ce dispositif de mobilité fonctionnelle pourront tous évoluer vers un nouveau poste dans un site de Clermont-Ferrand ou de son agglomération. Ce plan de mobilité interne sera complété par des mesures de préretraite volontaire pour les personnes en fin de carrière.

Evolution des autres services « Support » du Groupe

Les autres services « Support » du Groupe Michelin à Clermont-Ferrand verront leur organisation s'adapter progressivement dans le temps.

Dans les années à venir, la transformation des métiers dans les activités tertiaires du Groupe et les nombreux départs à la retraite au sein du personnel des services centraux représentent un défi pour le Groupe en termes de compétences, de formation et de développement des personnes. Michelin anticipera et accompagnera ces mutations dans le cadre de la négociation GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) avec les organisations syndicales.



Conformément aux dispositions légales, Michelin présentera un Plan de Sauvegarde de l'Emploi aux instances représentatives du personnel lors d'une réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise et du Comité d'établissement de Clermont-Ferrand qui se tiendra le 16 mars. La direction de l'entreprise y présentera ses propositions de mesures d'accompagnement pour les salariés de l'atelier de rechapage de La Combaude et pour les salariés concernés par la réorganisation de la fonction ingénierie.

La négociation de la GPEC avec les organisations syndicales, destinée à anticiper et gérer les évolutions de métiers et de compétences pour les salariés français du Groupe jusqu'en 2019, s'ouvrira début avril 2016.

Cette adaptation des activités de Michelin à Clermont-Ferrand s'inscrit dans la volonté du Groupe de conduire sa stratégie de compétitivité et ses mutations industrielles dans un esprit de responsabilité à l'égard de ses salariés et des territoires où il est implanté. En renforçant le positionnement de ses sites clermontois sur des activités industrielles et tertiaires à forte valeur ajoutée, Michelin entend réaffirmer son ancrage à Clermont-Ferrand, berceau historique de l'entreprise.

Pour financer ces projets de réorganisation, le Groupe Michelin enregistrera une provision d'environ 55 millions d'euros en charges non récurrentes dans ses comptes au 30 juin 2016.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com/fr.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

